



Newsletter Trophées - Février 2017

Les trophées des services à la personne sont un concours inter-organisme ouvert à toutes les structures de services à la personne de la région. Ils ont pour objectif de valoriser nos métiers et mettre en lumière nos salariés. Après plusieurs mois d'épreuves écrites et pratiques, les meilleurs sont récompensés dans les 3 catégories : dépendance, confort et petite enfance.

L'équipe d'organisation est en état de marche depuis plusieurs mois et nous souhaitons que cette édition 2017 soit un réel succès.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que l'humoriste, comédienne et chanteuse Lyonnaise Sophie Forte est la marraine de cette édition 2017 et sera avec nous le 23 mai pour la cérémonie de remise des Trophées.

Cette année, les deux fédérations nationales des services à la Personne (La FEDESAP – la FESP) sont partenaires et soutiennent les Trophées. Toute la profession est donc réunie autour d'un évènement devenu incontournable pour nos métiers.

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous, entreprises et associations du secteur pour vous inscrire et inciter vos salariés à participer à ce concours.

C'est la combinaison de toutes nos énergies qui nous permettra de faire progresser encore ce concours unique en France et de mettre en lumière nos métiers du quotidien.

L'équipe d'organisation des Trophées.



## 1. Sophie Forte, marraine des Trophées 2017



**Sophie Forte** est une humoriste, comédienne, scénariste et chanteuse française.

« Il y a des gens qui donnent beaucoup d'attention aux autres et dont on ne parle jamais. Il y a des gens très importants et qui pourtant restent dans l'ombre. Sans gloire ni médailles, ils sont là pour écouter, soigner, apaiser, comprendre. Presque invisibles, mais essentiels. Ce sont souvent de véritables soleils pour ceux qui ont la

chance de les voir chaque jour. Il y a tant de solitude, tant de personnes qui ont besoin d'aide.

J'ai un oncle âgé qui vit à Lyon. Seul. Je suis à Paris et ne peux pas m'en occuper. Mais heureusement on veille sur lui. Et depuis qu'une personne dévouée s'en occupe, mon oncle a retrouvé le sourire et le goût de la vie.

Voilà pourquoi j'ai accepté d'être la marraine de cet évènement.

Parce que je trouve ça très bien que, au moins pour un soir, on rende hommage à tous ces discrets petits soleils...

Avec grande joie. Et puis j'adore revenir à Lyon, ma ville natale!

Merci d'avoir pensé à moi. »

## 2. Les 6 bonnes raisons de participer !

- 1** Soutenir une **initiative** : Les trophées des services à la personne un **évènement local, inédit en France**.
- 2** Souvent dans l'ombre ce concours permet de **mettre en avant les intervenants**, de reconnaître leur **professionnalisme**.
- 3** Inviter vos salariés à une soirée qui leur est dédiée avec des **personnalités et un esprit de fête**.
- 4** Motiver vos salariés et créer une dynamique dans votre structure grâce à un concours qui leur permet de **gagner jusqu'à 1000€ ou un voyage !**
- 5** Créer des **emplois** en mettant en lumière ces métiers nous attirons des candidats.
- 6** Bénéficier de la **notoriété** des trophées qui vont être relayés dans les médias.

## 3. Entreprises, associations, inscrivez-vous sans attendre



Cette année afin de **simplifier le process des inscriptions**, nous vous proposons de vous **inscrire en ligne**.

C'est tout **simple** il suffit de cliquer **ici** (vous y trouverez toutes les modalités pratiques pour participer aux Trophées) : **Inscription en ligne**

Les places sont limitées...

**N'attendez pas !**

10 lauréats seront récompensés.



## 4. Nos Partenaires

De nombreuses entreprises et institutionnels sont associés à l'évènement et nous les remercions vivement :



### Le Réseau OMERIS, un nouveau partenaire pour qui ces métiers sont une priorité :

Interview de Laïla SOUMALI présidente du Réseau OMERIS.



#### 1. Pourquoi être partenaire des Trophées ?

Nous avons choisi de soutenir les Trophées essentiellement pour 3 raisons :

- participer à la promotion d'un des métiers des Services à la personne qui nous est tout particulièrement proche : le maintien à domicile.

Le Réseau Oméris est en effet présent sur tout le parcours de vie de la personne âgée, du domicile à la fin de vie.

- être partenaire d'un évènement régional qui soit en adéquation avec l'implantation de nos résidences. Le Réseau OMERIS a vu le jour à Lyon et est composé de 17 EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) dont 10 dans la Métropole Lyonnaise.

- soutenir une des actions phares du SAPRA, en retour des excellentes relations que nous entretenons avec cette association, et qui aura contribué à notre développement local.

#### 2. Ce partenariat est important pour vous. Comment êtes-vous positionné par rapport aux métiers des services à la personne ?

Le Réseau OMERIS est présent auprès des personnes âgées depuis 1990. A l'origine il fut créé via un réseau d'infirmiers à domicile puis une association d'aide à domicile. Par la suite, le Réseau OMERIS s'est développé au travers de la création d'EHPAD.

Aujourd'hui, nous observons que les personnes âgées ont la possibilité de rester de plus en plus tard chez elles, c'est pour cela que, depuis 3 ans, nous avons concentré nos efforts sur le développement de notre SAP, et proposons de plus en plus de services à nos aînés: portage de repas, accompagnement véhiculé, livraison de produits liés à l'incontinence...

C'est à la fois un retour vers l'origine de notre métier mais aussi une perspective d'avenir pour le Réseau OMERIS.

Nous avons également un centre agréé, DECIMA FORMATION, dont la vocation est de créer et dispenser des formations sur mesure destinées au personnel travaillant auprès de personnes âgées.

#### 3. Quel message souhaiteriez-vous adresser aux entreprises du secteur ?

Le passage en institution est parfois contraint et souvent difficile à vivre pour la personne âgée comme pour son entourage. Nous avons une approche rassurante auprès des familles, qui nous permet aujourd'hui de proposer une intégration en douceur.

Nous travaillons en étroite collaboration avec des agences de maintien à domicile afin de favoriser le parcours d'intégration de la personne âgée, gage d'acceptation de cette entrée en établissement.

En 2016, plus de 400 salariés ont participé aux Trophées pour valoriser leurs compétences, pour être reconnus comme professionnels et 10 ont été récompensés avec des lots très attractifs (Chèque de 1000 euros, Hi-Fi, Voyages...).

**Pourquoi pas les vôtres en 2017 ? Lancez votre structure dans l'aventure !**

Pour toutes demandes merci d'envoyer un mail à : [trophées.sapra@gmail.com](mailto:trophées.sapra@gmail.com) ou d'appeler le 06 10 82 06 02

